

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 25 février 2022

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 11 février 2022
2. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2017
3. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2019
4. Stage AMU - Accueil de
5. – Dispense de service en vue de suivre un module de spécialisation du niveau 1 Conseiller en prévention
6. Stage d'observation et de découverte en entreprise - Accueil de
7. Proposition Conseil de zone – Constitution d'une réserve de promotion aux grades de caporal, de sergent et d'adjudant professionnels – Appel à candidatures
8. Proposition Conseil de zone – Désignation des évaluateurs pour l'ensemble du personnel ambulancier en zone
9. Ordonnancement des mandats N° 129 au N° 133
10. Ordonnancement des mandats N° 134 au N° 156

Points adjoints à la séance :

11. Ordonnancement des mandats N° 158 au N° 169
12. Ordonnancement du mandat N° 157

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.